

Check-list du dossier

Ce document vous aide à récapituler la constitution de votre dossier étudiant. Profitez des cases pour cocher les documents que vous avez joints! **Veillez à vous munir des originaux et de leurs copies** pour le rendez-vous qui vous a été fixé.

1. POUR TOUS LES ETUDIANTS:

- Fiche de renseignements complétée (Doc B)
- Diplôme secondaire ou supérieur + équivalence si diplôme étranger / attestation de réussite d'un examen d'admission
- Curriculum (Doc C) complété des attestations scolaires (+ apurement dettes et bilan de santé si enseignement supérieur en Belgique) et/ou professionnelles des 5 dernières années ou depuis la fin du secondaire
- Extrait d'acte de naissance
- 1 photo d'identité (Nom + Prénom + section au verso)

2. SELON MA NATIONALITE

Je suis étudiant de nationalité européenne?

OUI: je joins la copie de:

- Carte d'identité (recto-verso)

NON: je joins la copie de:

- Carte d'identité belge ou Permis de séjour valable (recto-verso)
- Justificatif de l'exemption du D.I.S. (Droit Inscription Spécifique des étudiants étrangers) daté d'après la rentrée académique. Il est fortement conseillé dans ce cas de lire le règlement des études sur www.helb-prigogine.be. Suivant le cas:
 - attestation réfugié politique
 - composition de ménage + carte identité de 5 ans d'un des parents
 - attestation du R.I.S (CPAS)
 - attestation du chômage indemnisé
 - preuves de travail et de revenus suffisants
 - la preuve de l'appartenance à un des Least developed countries est fournie par le document d'identité en cours de validité.

3. SELON MA SECTION: POUR LE PARAMEDICAL UNIQUEMENT

Je m'inscris **dans le Paramédical** uniquement, dans une des sections:

- Ergo
- Podo
- Art thérapie
- Sage-Femme **
- Soins Infirmiers**
- Siamu **
- Pédiatrie **
- Santé com **
- Oncologie **
- Kiné*

Je joins:

- certificat médical d'aptitude physique (Doc D).
- ** **Pour les Soins Infirmiers, les spécialisations en SI et Sage-Femme** uniquement:
Extrait de casier judiciaire (modèle 596 alinéa 2 en raison du stage) datant de moins de 3 mois avant l'inscription;
- * **Pour la section Kiné** uniquement:
certificat de résidence avec historique fourni par l'administration communale (date postérieure au 01 juillet)

1. COCHEZ VOTRE SECTION :

CAMPUS ERASME		CAMPUS BESME-JUPITER	CAMPUS REYERS
BATIMENT P: ▷ Kiné ▷ Siamu ▷ Ergo ▷ Pédiatrie ▷ Podo ▷ Santé com. ▷ Sage-Femme ▷ Oncologie ▷ Soins Infirmiers ▷ Art thérapie		BATIMENT R: ▷ Assistant social ▷ Ecologie sociale	▷ Cybersécurité ▷ Informatique de gestion ▷ Gestion des services généraux ▷ Relations Publiques ▷ Electronique ▷ Gestion globale du numérique ▷ Techniques de l'image ▷ Ciné ▷ Photo

2. ANNEE D'ETUDES: Bachelier: 1^e année – Autre que la 1^e année / Master

3. NOM (de jeune fille si femme mariée)

Prénom et autres prénoms

Sexe

Lieu et date de naissance

Nationalité

N° registre national (étudiants belges)

Etat civil (entourer) célibataire / marié(e) / divorcé(e)

DOMICILE LEGAL

Adresse (rue et numéro)

Code postal

Localité

Téléphone fixe

Téléphone portable

Adresse mail de l'étudiant

RESIDENCE EN BELGIQUE (SI DIFFERENTE DU DOMICILE LEGAL)

Adresse (rue et numéro)

Code postal

Localité

Téléphone portable

PERSONNE A PREVENIR EN CAS D'URGENCE (entourer): Lien de parenté : parent / conjoint / autre :

Nom et prénom

Téléphone(s)

ACCES AUX ETUDES GRACE A (entourer): CESS / BAC / Jury Communauté Française / Diplôme supérieur

Année du diplôme

Nom de l'école secondaire

Adresse de l'école secondaire

Code postal : Ville :

Fait à Bruxelles, le

Signature étudiant

CURRICULUM: Activité des 5 dernières années

C

NOM, PRENOM : SECTION :

J'ai obtenu mon diplôme d'enseignement secondaire (CESS – BAC) ou supérieur (pour les spécialisations) le

...../...../.....

- ⇒ J'obtiens mon diplôme en juin 2016, sauf jury de la CF, je dois uniquement dater et signer ce document;
- ⇒ J'ai obtenu mon diplôme avant juin 2016, je l'ai obtenu au jury de la CF ou je bénéficie d'un examen d'entrée ou d'une VAE: je dois impérativement remplir ce document.

Documents à fournir:

Etudes : relevés de notes

+ si études supérieures en Communauté française: apurement de dettes et bilan de santé

Travail : fiches de salaires et attestations employeurs

Plus d'infos? Voir page suivante: note explicative

Je numérote au crayon chaque document annexé.

ANNEE A JUSTIFIER	CURSUS/EMPLOI/ACTIVITE	ANNEXE N°	TYPE D'ACTIVITE
Sept. 2015 - Juin 2016			▷ Etudes: => ○ Crédits validés: ○ Crédits au programme: ▷ Travail ▷ Chômage ▷ Autre à préciser:.....
Sept. 2014 - Juin 2015			▷ Etudes: => ○ Crédits validés: ○ Crédits au programme: ▷ Travail ▷ Chômage ▷ Autre à préciser:.....
Sept. 2013 - Juin 2014			▷ Etudes: => ○ Crédits validés: ○ Crédits au programme: ▷ Travail ▷ Chômage ▷ Autre à préciser:.....
Sept. 2012 - Juin 2013			▷ Etudes: => ○ Crédits validés: ○ Crédits au programme: ▷ Travail ▷ Chômage ▷ Autre à préciser:.....
Sept. 2011 - Juin 2012			▷ Etudes: => ○ Crédits validés: ○ Crédits au programme: ▷ Travail ▷ Chômage ▷ Autre à préciser:.....

Date :

Signature de l'étudiant :



Note explicative du curriculum

- ▷ J'obtiens mon diplôme secondaire ou supérieur en juin 2016, je ne dois pas lire cette note
- ▷ J'ai obtenu mon diplôme secondaire ou supérieur avant juin 2016, j'ai des difficultés pour remplir mon curriculum, je peux m'aider des informations de cette note.

Il vous est demandé de justifier votre passé afin de déterminer si vous remplissez les conditions de financement, et de prouver que vous n'avez pas échoué des années d'études durant les 5 dernières années académiques.

Le but de ce document est de pouvoir vous situer, de faire le point sur votre parcours et de prouver votre activité.

Il vous est demandé de nous expliquer votre situation et de produire des documents probants. Le cas échéant, après examen de votre dossier par le secrétariat, il vous sera demandé de compléter ces documents, et d'ajouter un document de déclaration sur l'honneur (DH).

De façon générale, tout événement doit être prouvé par un document. Si le document n'existe pas il faut expliquer pourquoi dans une déclaration sur l'honneur (article 95 du décret du 7 novembre 2013

et article 5 du Décret du 11 avril 2014). Cette dernière doit donc être complétée dès qu'une partie du parcours n'est pas justifié.

Les personnes ayant accès à ces informations sont soumises au secret professionnel. Aucune de ces personnes n'a à émettre de jugement de valeur sur votre passé. Les enseignants n'ont pas accès à ces informations.

A titre indicatif, vous trouverez des situations dans lesquelles vous pouvez vous retrouver et qui vont éventuellement se combiner les unes aux autres, ainsi que des documents pouvant vous aider à prouver votre situation dans chaque cas. Cette liste n'est pas limitative.

Nous pouvons vous demander de compléter votre parcours par d'autres documents en fonction des indications reçues de la Communauté française.

ETUDES SUPÉRIEURES

SITUATION	CE QU'ON VEUT PROUVER:	DOCUMENTS JUSTIFICATIFS À PRODUIRE	DH
Etudes supérieures réussies ou ratées	la personne a fait des études	<ul style="list-style-type: none"> • Bulletin comprenant les crédits si système belge • Bulletin si comporte la mention de la réussite ou de l'échec ou de l'acquisition de crédits si système étranger • attestation de fréquentation scolaire avec dates début + fin d'année ou mention de l'année académique • diplôme obtenu Sauf promotion sociale: ajouter nombre d'heures semaine et horaire de cours	non

FORMATIONS AU SENS LARGE AUTRES QUE LES ÉTUDES SUPÉRIEURES

SITUATION	CE QU'ON VEUT PROUVER:	DOCUMENTS JUSTIFICATIFS À PRODUIRE	DH
Séjour linguistique, séjour à l'étranger	la personne est bien partie à l'étranger	<ul style="list-style-type: none"> • attestation de séjour de l'institution qui l'a organisé si officielle ou connue en Belgique • attestation de l'établissement d'accueil à l'étranger qui permet de déterminer qu'il ne s'agit pas d'enseignement supérieur 	non
		<ul style="list-style-type: none"> • attestation de la famille qui a accueilli l'étudiant au pair + extraits du passeport avec visa touristique pour l'étranger/billets d'avion • extraits du passeport avec visa touristique pour l'étranger • billets d'avion, de train... ou preuve de paiement de ces billets • extraits de comptes prouvant des retraits à l'étranger, post facebook... 	oui

Formation longue d'un autre niveau	la personne a suivi des cours qui ne ressortissent pas de l'enseignement supérieur	attestation de l'établissement qui a proposé la formation indiquant le nombre d'heures par semaine et horaires des cours	non si volume-horaire important
------------------------------------	--	--	---------------------------------

TRAVAIL ET CHÔMAGE

SITUATION	CE QU'ON VEUT PROUVER:	DOCUMENTS JUSTIFICATIFS À PRODUIRE	DH
Stage d'attente	la personne était en attente d'allocations et n'a pas suivi d'études	<ul style="list-style-type: none"> inscription au stage d'attente + attestation de périodes d'inscription au FOREM / ACTIRIS / VDAB avec dates début et fin d'inscription + attestations de formation + recherche d'emploi inscription au stage d'attente + attestation des Allocations familiales (pour les - de 25 ans) spécifiant que l'étudiant a perçu des allocs sous le statut de demandeur de d'emploi (et non d'étudiant) ou durant son stage d'attente 	non
Travail/ bénévolat	la personne a travaillé durant la période	<ul style="list-style-type: none"> contrat et fiche de paie, volume-horaire par semaine c4 qui constate la période d'emploi et volume-horaire par semaine attestation de bénévolat par l'organisme concerné affiliation à une caisse d'indépendant, et avertissements-extraits de rôle. Pour l'année en cours, formulaires de demande de cotisation sociale + le cas échéant attestation du guichet d'entreprises agréé du SPF économique, PME, classes moyennes et énergie qui reprend un extrait intégral des données d'une entreprise + s'il s'agit d'une société, preuve du lien avec la société (désignation comme gérant) 	Non si volume-horaire important
Travail au noir	la personne n'a pas suivi d'études	déclaration sur l'honneur expliquant la situation (travail au noir, paiement de la main à la main...).	oui
Chômage	la personne n'a pas suivi d'études	<ul style="list-style-type: none"> attestation de perception des allocations de chômage et formulaire attestant que la personne n'a pas demandé de dérogation pour suivre des études supérieures attestation de perception des allocations de chômage et preuves de recherche d'emploi et formations suivies allocations de chômage, composition familiale et preuve de perception des allocations familiales 	non

AIDE SOCIALE

SITUATION	CE QU'ON VEUT PROUVER:	DOCUMENTS JUSTIFICATIFS À PRODUIRE	DH
Prise en charge par le CPAS	la personne n'a pas suivi d'études	<ul style="list-style-type: none"> attestation de perception des allocations du CPAS et attestation du CPAS que pas d'études attestation de perception des allocations du CPAS et preuves de recherche d'emploi ou formations suivies 	non
Mois sans travail et sans chômage	la personne n'a pas suivi d'études	déclaration sur l'honneur, par définition il n'y aura pas de documents probants. Expliquer la situation et le pourquoi, être spécifique sur les activités suivies	oui
		Moins de 25 ans: document de non-perception des allocations familiales	non

VIE AU FOYER

SITUATION	CE QU'ON VEUT PROUVER:	DOCUMENTS JUSTIFICATIFS À PRODUIRE	DH
Parent au foyer	les enfants existent et sont à charge du parent	<ul style="list-style-type: none"> composition de ménage et preuve de la perception des allocations familiales acte de naissance et preuve de la perception des allocations familiales 	oui
		au Luxembourg: preuve de la perception de l'allocation au parent au foyer	non
au foyer sans enfants	la personne n'a pas suivi d'études	déclaration sur l'honneur, par définition il n'y aura pas de documents probants puisque normalement un parent au foyer n'a pas de revenus (parent chômeur au foyer: cf chômage)	oui

MALADIE

SITUATION	CE QU'ON VEUT PROUVER:	DOCUMENTS JUSTIFICATIFS À PRODUIRE	DH
Maladie	la personne a bien été malade	<ul style="list-style-type: none"> certificat médical attestation de la mutuelle prouvant la maladie ou l'invalidité rémunération pour invalidité factures d'hospitalisations si de longue durée 	non
Maladie d'un proche	la personne s'est occupée de ce proche	certificat médical concernant le proche et déclaration sur l'honneur pour attester de la présence, sauf si le médecin confirme la présence de la personne	oui sauf si médecin atteste de la présence

CAS PARTICULIERS

SITUATION	CE QU'ON VEUT PROUVER:	DOCUMENTS JUSTIFICATIFS À PRODUIRE	DH
Impossibilité de suivre des cours à cause de l'insécurité du pays	la personne n'a pas suivi d'études	déclaration sur l'honneur, par définition il n'y aura pas de documents probants. Expliquer la situation et le pourquoi, en détaillant les lieux et dates. + documents arrivée dans le pays ou courrier avocat	oui
SDF	la personne n'a pas suivi d'études	déclaration sur l'honneur, par définition il n'y aura pas de documents probants, être bien spécifique sur la situation	oui
Sans papier	la personne n'a pas suivi d'études	déclaration sur l'honneur, par définition il n'y aura pas de documents probants. Expliquer la situation et le pourquoi, en détaillant les lieux et dates, être bien spécifique sur la situation + documents arrivée dans le pays ou courrier avocat	oui
Demande d'asile	la personne n'a pas suivi d'études	<ul style="list-style-type: none"> décision d'accorder ou de refuser l'asile et attestation expliquant les conditions de séjour pendant la procédure (centre fermé ou ouvert par exemple) <u>indiquant qu'il n'y a pas eu d'études suivies</u> courrier d'avocat <u>indiquant qu'il n'y a pas eu d'études suivies</u> 	oui

Certificat de bonne santé et d'aptitude physique

Je soussigné(e), Docteur en médecine, certifie avoir personnellement examiné :

Madame/Mademoiselle/ Monsieur.....

et la/le déclare en bonne santé.

J'atteste n'avoir décelé aucune pathologie qui soit de nature à compromettre l'accomplissement normal des cours et des stages prévus durant ses études :

(Veuillez cocher la formation souhaitée)

- de bachelier en Soins infirmiers
- de bachelier Sage-femme
- de bachelier en Ergothérapie
- de bachelier en Podologie
- de master en Kinésithérapie
- en spécialisation :
 - Gériatrie
 - Oncologie
 - Pédiatrie
 - Santé communautaire
 - SIAMU
 - Art thérapie

ou de mettre en danger la sécurité des personnes qu'il/elle sera amené(e) à fréquenter.

L'attention du médecin est attirée sur le fait qu'en section Kinésithérapie une bonne condition physique générale est requise afin de pouvoir effectuer les cours d'éducation physique obligatoires.

Cachet du médecin

Date :
Signature du médecin